



MC.DEL/21/09  
1 December 2009

Original: FRENCH

## **17e Conseil ministériel de l'osce à athènes, 1 décembre 2009**

Discours prononcé par Mme Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale et Cheffe du Département des affaires étrangères

Monsieur le Président, chers collègues,

L'OSCE a pour première vocation de sauvegarder la sécurité sur le continent européen. Et, ce n'est de loin pas seulement une question militaire.

Un des enjeux auquel le continent européen est confronté est celui de la coexistence pacifique de différentes langues, cultures et religions, car il est évident que si nous ne pouvons pas vivre ensemble harmonieusement, notre sécurité n'est plus garantie.

La Suisse vit cette situation d'une manière très concrète. En effet, dimanche dernier, contre la recommandation du gouvernement et du parlement, une initiative populaire contre la construction de nouveaux minarets a été acceptée par les suissesses et les suisses. Ce vote est sans doute l'expression de craintes et d'inquiétudes, attisées par l'omniprésence des images de dérives extrémistes. C'est une réaction de repli, de défense dans le contexte d'un monde globalisé, de crise économique, et de montée du chômage. Nous vivons une période de transition et la pression du changement sur les gens est forte. La majorité qui s'est exprimée ce dimanche n'est pas tournée contre la communauté musulmane établie dans notre pays, elle prend plutôt le gouvernement à témoin de son profond malaise.

La construction de nouveaux minarets est désormais interdite en Suisse, mais pas la construction de nouvelles mosquées. Les musulmans de suisses sont bien intégrés et continueront de fréquenter les 200 mosquées du pays. Reste que la liberté d'exercer la religion musulmane est restreinte en ce qui concerne son expression publique. Au cas où un recours lui était soumis, il appartiendrait à la Cour européenne des droits de l'homme de décider de la compatibilité

de la nouvelle norme constitutionnelle suisse avec la Convention européenne des droits de l'homme.

Ce vote ne modifie en rien les objectifs de la politique étrangère de la Suisse. La Suisse entretient des relations étroites aux plans social, politique et économique avec tous les pays musulmans. Il va au contraire nous motiver à poursuivre davantage à rechercher l'ouverture, et le partenariat entre pays musulmans et non musulmans.

En tout état de cause, nous sommes préoccupés par ce vote. La réalité de nos sociétés, en Europe et dans le monde, chaque atteinte à la coexistence de différentes cultures et religions met aussi en danger notre sécurité. Car la provocation risque d'appeler d'autres provocations, l'outrage d'attiser l'extrémisme. La question à résoudre nous appartient à tous, pays européens avec pays non européens, quels que soient notre diversité religieuse et notre choix de société. Ceci démontre clairement que le concept multidimensionnel de la sécurité à la base de l'OSCE est plus d'actualité que jamais.

Monsieur le Président,

chers collègues,

Grâce à la présidence grecque, nous nous sommes tous rassemblés, il y a cinq mois, sur l'île de Corfou.

Désormais, au terme de l'étape actuelle, nous nous devons de parvenir, ici à Athènes, à une déclaration politique portant sur le dialogue renouvelé sur la sécurité européenne. A cet égard, nous accueillons avec intérêt le projet russe de « Traité de sécurité européen » dont nous venons de prendre connaissance. Nous allons étudier ce texte avec soin, car il va enrichir la discussion que nous menons au sein de notre organisation.

Pour confirmer l'importance de l'OSCE en tant que plate-forme unique de dialogue sur la politique de sécurité, nous devons affûter les instruments dont dispose notre Organisation pour la prévention et la gestion des conflits.

Renforcer une nouvelle fois la volonté politique de coopération est important, en particulier pour les négociations concernant les conflits non résolus. A cet égard, la Suisse salue la reprise des entretiens à

« cinq plus deux » ainsi que la récente évolution dans le processus de Minsk.

Monsieur le Président,

chers collègues,

Les conditions essentielles pour maintenir une stabilité internationale c'est la protection des droits humains, la promotion de la démocratie et le développement de l'Etat de droit. Ces tâches capitales sont au cœur du mandat d'une autre organisation régionale à laquelle appartiennent la plupart des Etats participants de l'OSCE. Je pense au Conseil de l'Europe.

Depuis le 18 novembre, la Suisse a l'honneur d'assurer pour six mois la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Dans ma capacité de présidente, je veillerai à ce que la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE soit renforcée. En effet, grâce à leurs atouts particuliers, ces deux organisations se complètent idéalement.

Pour conclure, je souhaite adresser mes chaleureux remerciements à la présidence grecque pour l'organisation de la présente conférence, et surtout pour les efforts considérables qu'elle a déployés pour lancer et promouvoir le processus de Corfou. Nous souhaitons beaucoup de réussite à son successeur, la présidence kazakhe, dans la poursuite du dialogue sur la sécurité européenne dans le cadre de notre Organisation